

<http://www.snetap-fsu.fr/Aneantir-la-Fonction-Publique.html>



Anéantir la Fonction Publique

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Des inquiétudes qui se confirment



Le 1er comité interministériel de la transformation publique s'est réuni le 1er février. Il clarifie et confirme les orientations inquiétantes du gouvernement concernant l'avenir de la fonction publique. Si celles-ci aboutissent, elles la transformeront en profondeur. Ce serait la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

La [FSU](#) demande depuis des mois des discussions et un réel dialogue social. Elle découvre aujourd'hui que, sans qu'il y ait eu de réelles concertations avec les organisations syndicales, des décisions seraient déjà prises comme l'objectif d'aller vers une rémunération différenciée, le développement d'un management centré sur l'individualisation ou le recours aux contrats pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements ». Ces objectifs constituent une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agent.e.s.

La FSU propose au contraire depuis des mois un chantier sur les recrutements et les pré-recrutements mais sûrement pas pour aller vers moins d'emplois ni plus de précarité.

La qualité des services publics à rendre aux usagers, la nécessité de ces services publics sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, appellent au contraire à créer des emplois qualifiés pérennes et de qualité.

Quant à la question du rendez-vous du printemps sur les rémunérations, la FSU ne se contentera pas d'un simple « point d'étape » mais réaffirme sa demande d'un rendez-vous salarial digne de ce nom, c'est-à-dire une concertation débouchant sur une amélioration significative des salaires pour toutes et tous les agent.e.s.

La FSU sera donc présente et active dans la concertation que mène le gouvernement début 2018.

Elle appelle les agent.e.s à s'engager et à se mobiliser pour leur avenir comme pour celui de la fonction publique, et pour la défense de leur pouvoir d'achat.